

contraintes puériles engendraient le mépris et l'impatience des lois les plus respectables dont ils semblaient être les conséquences. L'inquisition intolérante des mollahs n'eut plus d'autre pouvoir que de mettre sur la face de la société un masque d'hypocrisie, vite rejeté dès que les mécréants redevenaient les maîtres.

La reclusion et l'infériorité presque servile où les musulmans relèguent les femmes n'ont jamais été de mode dans le Turkestan chinois. Nous savons qu'il y a quatorze siècles les femmes étaient admises dans la société en présence des hommes ; Hiouen Ts'ang rapporte que la princesse et les dames de Kao-tchang sortirent de la ville pour aller le recevoir, que la mère du prince fut assidue à ses conférences ou lectures religieuses. De son côté, le vieux droit turc n'était pas trop défavorable à la femme, bien qu'il la tint en tutelle perpétuelle : il lui laissait du moins plus de liberté d'allures, plus d'influence morale, plus de dignité en somme que ne lui en donne le droit coranique strictement appliqué. L'action de celui-ci dans le Turkestan oriental a été, sur le point qui nous occupe, toute superficielle. Il a imposé l'usage du voile ; mais la coutume l'a humanisé autant que possible, elle l'a fait blanc, à jour, léger, coquettement orné ; de plus on s'en dispense en bien des cas, on ne le met que pour s'habiller et on le garde souvent relevé. Tandis que les musulmans de l'Inde ne peuvent paraître devant leur mari en présence même du père ou des frères aînés de celui-ci, la Kachgarienne, la Khotanaise va partout en compagnie de son mari, faire des visites, dîner en ville, assister à des fêtes de famille, aux offices des morts. Fréquemment elle sort seule. Quand elle est avec son mari, elle a le pas sur lui, entre la première, prend la place d'honneur, est la première invitée à fumer, boit et mange la première, dans la rue marche devant son mari comme dans le cortège nuptial la fiancée marche devant le fiancé. C'est un sujet d'étonnement pour les étrangers, même pour les Andidjanais qui n'ont pas une telle coutume. On ne doit voir là qu'une simple déférence de politesse ; les femmes n'en sont pas moins considérées comme inférieures et subordonnées. Cependant dans les affaires sérieuses elles jouissent encore d'une indépen-